

**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL D'AUJOLS
SEANCE ORDINAIRE DU LUNDI 29 JUN 2020****COMPTE-RENDU**

Etaient présents : Geneviève DEJEAN, , Christiane Fourès, Pierre Morice, Jacques Sébastien, Patrick Domingues, Mireille Pfindt, Vincent Gangloff, Caroline Tremesaygues,, Frédéric Barbillon, Françoise Bourseul Laville, Damien Nastorg

Secrétaire de séance : Frédéric Barbillon

Approbation du procès-verbal de la séance du 09 juin 2020

Après lecture, le compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du 09 juin 2020 est approuvé par l'ensemble des conseillers présents, sans observation.

Vote du taux des taxes 2020

Compte tenu de la situation exceptionnelle liée à la pandémie COVID 19 qui peut avoir impacté financièrement certaines familles, Madame le Maire propose de ne pas augmenter le taux des taxes pour l'année 2020 et de maintenir les mêmes taux qu'en 2019, à savoir :

- **taxe foncière sur les propriétés bâties** 5,95
- **taxe foncière sur les propriétés non bâties** 73,90
- **C.F.E. (cotisation foncière des entreprises)** 20,76

Nota : Le conseil municipal n'a plus à voter de taux pour la taxe d'habitation. Le montant afférent à cette taxe devant revenir à la commune est identique au montant calculé pour l'année 2019.

Les taux à voter, appliqués aux bases d'imposition prévisionnelles notifiées par les services fiscaux, vont permettre de déterminer la produit global nécessaire à l'équilibre du budget soit 72 800 €.

Délibération : le Conseil Municipal vote à l'unanimité le maintien des taux identiques à ceux de 2019.

Budget primitif 2020

Madame le Maire rappelle les principes qui régissent un budget communal : annualité, équilibre réel, unité, universalité et sincérité.

Elle commente ensuite en détail les prévisions budgétaires travaillées en commission des finances et les propositions de subventions aux associations sont examinées au cas par cas.

Le budget proposé s'équilibre en recettes et dépenses comme suit :

Section de fonctionnement :

Propositions de dépenses	Propositions de recettes
(incluant un virement à la section d'investissement de 82 732,76 €)	218 653,12 €
-----	+ 42 229,04 € (excédent de 2019)
260 882,16 €	-----
	260 882,16 €

Investissement :

Propositions de dépenses

92 524,67 €
70 669,22 € (restes à réaliser de 2019)
13 588,39 € (solde reporté 2019)

Propositions de recettes

172 816,03 €
3 966,25 €

176 782,28 €

176 782,28 €

Analyse et coût des programmes d'investissement prévus

- Opération n° 135 : Étude transformation ZPPAUP en AVAP : reste à réaliser 2 605,50 € en dépenses et 1 966,25 € en recettes
- Opération n° 141 : Agrandissement Cimetière : reste à réaliser 565,47 € en dépenses.
Proposition nouvelle : 1 000,00 € en dépenses.
- Opération n° 143 : voirie communale : reste à réaliser 6 833,69 € en dépenses
Proposition nouvelle : 5 000 € en dépenses
- Opération n° 144 : mise en accessibilité ERP : reste à réaliser : 4 500,00 € en dépenses,
- Opération n° 148 : Mise en conformité de l'église : reste à réaliser : 2 000.00 en recettes.
- Opération n° 149 : Aménagement abords mairie : reste à réaliser : 31 841,00 € en dépenses.
Proposition nouvelle : 37 867,30 € en dépenses ;
- Opération n° 150 : Adressage : reste à réaliser 12 040,00 € en dépenses.
- Opération n° 151 : Aménagement carrefour Prat del Gras proposition nouvelle 4 000 € en dépenses.
- Opération n° 152 : Enfouissement réseau rue des Roucailloux proposition nouvelle 20 000 € en dépenses.
- Opérations non affectées : restes à réaliser en dépenses 12383,56 €
Proposition nouvelle : 15 000,00 € en dépenses ;

Les sections de fonctionnement et d'investissement sont équilibrées en dépenses et en recettes.

Le budget primitif 2020 est voté à l'unanimité par le Conseil Municipal.

Demandes de subventions des associations validées par la mairie

- Société de Chasse « Diane Aujolaise » : 200 €
- Fédération des Œuvres Laïques de Lot : 25 €
- Restos du cœur : 50 €
- Association Autour de l'Ecole : 200 €
- Ass. Amis de la Bibliothèque Départementale : 25 €
- Coopérative scolaire (voyage) : 300,00 €
- CAUE : 50,00 €
- Association Lous Festaires : 1 000 €
- Association Aujols Culture et Loisirs : 1 000 €
- Association Vidéo d'Oc : 200 €
- Musée de la Résistance : 50 €
- Fondation du patrimoine : 55 €
- Foot-ball club de Lalbenque 100,00 €

TOTAL : 3 255,00 €

Le budget 2020 est adopté à l'unanimité.

COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS

Suite au renouvellement des conseils municipaux, il est nécessaire de renouveler également la commission communale des impôts.

Cette commission est composée de 12 membres (6 titulaires et 6 suppléants) qui sont choisis par les services fiscaux à partir une liste de 24 noms de redevables de la commune. Cette commission se réunit une fois par an pour examiner et donner son avis sur les changements intervenus dans l'année sur les propriétés bâties et non bâties, ces changements ayant une incidence sur le montant de l'impôt.

Une liste de 24 noms a été établie par une commission du conseil municipal. Elle est soumise à l'ensemble des membres présents et est acceptée à l'unanimité. Elle sera transmise aux services fiscaux qui, après vérification de la qualité de redevable de chacune des personnes proposées, fixera la liste définitive des 12 membres appelés à siéger dans la commission communale des impôts.

CHANGEMENT DU PHOTOCOPIEUR DE LA MAIRIE

Madame le Maire indique que le contrat du photocopieur de la mairie arrive à échéance au 30 juin 2020. Plusieurs fournisseurs ont fait des offres de prix qui sont présentées dans un tableau analytique.

L'offre de C'PRO SUD, actuel fournisseur, est la plus intéressante car au lieu de récupérer l'ancien photocopieur, l'entreprise va le laisser à la commune sans facturer de loyer (uniquement les copies) ce qui permettra de l'installer à l'école qui bénéficiera ainsi qu'un copieur couleur performant.

L'offre de C'PRO SUD est retenue à l'unanimité

QUESTIONS DIVERSES

- Marché dominical : appel est fait aux membres du conseil municipal pour effectuer des permanences au cabanon le dimanche matin avec les bénévoles de l'association Aujols Culture & Loisirs.
- Nomination d'un référent ambrisie : Pierre Morice donne son accord pour être le référent

La séance est levée à 11h30
